

*Syndicalisme et crédibilité : quelques réflexions.*

*La recherche constante de crédibilité est indispensable pour toute organisation syndicale. Elle est gage d'une plus grande efficacité dans la défense des revendications. Pour le SNUI, cette crédibilité doit être ressentie par les adhérents, mais également par les pouvoirs administratifs et politiques.*

*Il n'est pas toujours facile de cerner la notion de crédibilité. Elle résulte de données qui peuvent être tout à la fois objectives et subjectives. Elle dépend du moment, de la situation, du niveau d'information, du milieu et de la société dans lesquels on vit. La crédibilité doit se forger en évitant le conformisme. Elle ne peut être synonyme d'une résignation dans le "ça a toujours été comme cela" ou le "on ne peut pas faire autre chose" alors même que l'histoire démontre que ce qui a été considéré comme utopie à une époque a pu devenir réalité de par la volonté humaine. La crédibilité ce n'est pas nier les contraintes tout en sachant dépasser le cadre de ce qui est présenté comme possible ou raisonnable par ceux qui ont intérêt à ce que les choses ne changent pas.*

*Pour le syndicalisme, la crédibilité se construit par une réelle prise en compte des problèmes généraux et particuliers, des intérêts matériels et moraux des salariés. Cette prise en compte passe par l'affirmation de valeurs partagées pour construire une société plus juste, plus humaine, plus démocratique, plus solidaire. Ces valeurs doivent servir de référence pour toute analyse, toute critique, toute proposition, toute revendication de toute nature.*

*S'il estime que cela est parfois absolument indispensable, le SNUI pour sa part n'est jamais tombé dans le travers connu de vouloir à tout moment tout globaliser à l'ensemble du monde du travail et il ne considère pas non plus que la crédibilité passe par un éclatement maximum des revendications par un émiettement des comportements basé sur l'exclusion.*

*La crédibilité du discours syndical doit être confortée par la capacité d'agir collectivement pour aboutir à des solutions négociées.*

*Par contre, pour le SNUI cette capacité d'agir ne doit pas être confondue avec la volonté de prôner l'action pour l'action. L'irresponsabilité est entière si l'on cultive à tout moment, à tout propos les appels à l'action sans d'ailleurs se donner les moyens réels de la réussir. La seule explication plausible de ce type de comportement, habillé d'apparence démocratique, peut se trouver dans la volonté cachée de créer des désarrois, des rancoeurs par l'échec avec l'espoir de les récupérer pour d'autres fins et d'autres buts et idéaux que ceux du syndicalisme.*

*Certains peuvent se laisser séduire momentanément par un discours démagogique, par l'illusion de réussir seul, mais la majorité des agents sait qu'elle n'a rien à gagner dans ce type de démarche. L'administration, le pouvoir politique savent utiliser ou créer la division pour imposer leurs vues ou éviter de répondre aux revendications.*

*L'intérêt d'un syndicat passe par sa crédibilité qu'il doit forger avec l'apport de chacun pour regrouper tous ses adhérents autour de revendications communes.*